

## VETHIPPO'DOME

Clinique Vétérinaire Animaux de  
compagnie et Chevaux

4 rue Jean Ferrat  
63720 ENNEZAT

Mail : [vethippodome@gmail.com](mailto:vethippodome@gmail.com)  
Secrétariat : 04 73 38 61 99



## Fiche d'information et de recueil du consentement éclairé

Je soussigné(e) (Nom, Prénom) : .....

Demeurant (adresse) : .....

Téléphone : .....

Agissant en qualité de : - Propriétaire et l'ensemble des co-propriétaires  
- Représentant dûment mandaté par le propriétaire et l'ensemble  
des copropriétaires pour prendre toute décision et signer en son nom ;

de la jument : Nom : .....

N° d'identification ou N° sire: .....

Afin d'améliorer la réussite de la mise à la reproduction de ma jument, je demande au Dr-  
Vétérinaire **Hélène Pasquet, Marie Nolf, Delphine Cuny et/ou Anne-Laure Pizzetta** de la  
clinique d'effectuer un suivi gynécologique de ma jument. Pour cela, je reconnais avoir été  
dûment informé des faits :

1°) Que la palpation transrectale comporte certains risques (notamment, accident à la  
contention, lacérations rectales). Le risque d'une lacération rectale lors de palpation  
transrectale est de l'ordre de 1/20 000. En cas d'accident, des soins médicaux voire  
chirurgicaux sont impératifs. La mort de la jument peut être l'évolution finale des ces  
accidents malgré les soins.

2°) De la difficulté du diagnostic de gestation gémellaire d'où la nécessité de multiplier  
les examens. Pour cela, 3 examens minimums sont nécessaires pour un diagnostic  
échographique de gestation. Ces examens doivent être pratiqués entre le 15<sup>ème</sup> et le 20<sup>ème</sup>  
jour de gestation, puis entre le 27<sup>ème</sup> et le 31<sup>ème</sup> jour de gestation puis avant le 45<sup>ème</sup> jour,  
dans de bonnes conditions d'examen (barre de contention et bonne visibilité des écrans des  
échographes). Le risque de non détection de gémellité, malgré les examens répétés est de  
1/5000.

3°) De la nécessité éventuelle d'actes thérapeutiques ou médicaux visant à améliorer  
ou à maîtriser la fertilité tels que des traitements hormonaux, des traitements intra-utérins  
(irrigation, antibiothérapie, etc.), prélèvements utérins (en cas de suspicion d'endométrite  
ou d'infection utérine), vulvoplastie (suture de la vulve en cas de pneumovagin), etc.  
pouvant présenter des risques exceptionnels et rares inhérents à la réalisation de ces actes.

Bien que la fréquence de ces accidents en relation avec ces différentes interventions soit faible, j'accepte expressément ces risques consécutifs à de telles interventions pratiquées selon les connaissances acquises de la science et les bonnes pratiques.

J'atteste ne pas avoir besoin d'autres explications que j'aurais, le cas échéant, demandées par écrit.

Je reconnais enfin avoir été informé par les Drs vétérinaires Hélène Pasquet et Marie Nolf que leur contrat d'assurance en responsabilité civile professionnelle assure une garantie limitée à .....40.000.....Euros par sinistre et ne couvre pas les dommages subis par les animaux dont la valeur est supérieure à .....300.000..... Euros.

En cas de sinistre, je m'engage donc à renoncer à tout recours au-delà des limites qui viennent de m'être indiquées. Cette convention s'étend à tous les vétérinaires du Cabinet .....d'HIPPO'DOME..... pouvant intervenir sur la jument.

Les tarifs des principaux actes du suivi gynécologique sont les suivant :

- Mise en place insémination congelée/ saison.....155 euros HT
- Mise en place insémination frais/ saison.....104 euros HT
- Examen gynécologique unitaire .....31 euros HT
- Forfait suivi échographique/saison (si 7 échos ou +).....190 euros HT
- Supplément suivi échographique aux 6h/ chaleur.....180 euros HT
- Echographie unitaire.....31 euros HT
- Prélèvement métrite.....27 euros HT
- Prélèvement utérin (écouvillonnage, hors analyse).....40 euros HT
- Lavage utérin (hors solutés et médicaments).....30 euros HT
- Vulvoplastie.....48 euros HT
- « Squeezing » (écrasement jumeaux, hors médicaments).....47 euros HT
- Participation déplacement/ saison.....33 euros HT

Ces tarifs ne comprennent pas les médicaments utilisés pour améliorer sa fécondité et n'incluent pas d'autres soins qui seraient apportés à la jument et éventuellement à son poulain.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout autre renseignement tarifaire que vous pourriez juger nécessaire.

Les forfaits seront facturés en début (ou fin) de saison et payable à réception de facture.

Je soussigné: .....

Reconnais avoir été dûment informé des risques inhérents au suivi gynécologique de ma jument, accepte ces risques et demande aux vétérinaires du cabinet à effectuer le suivi gynécologique de ma jument. Je m'engage à régler les frais des prestations demandées.

Date et signature :

Nous avons besoin de votre consentement pour effectuer ce suivi, aussi nous vous demandons de bien nous faire parvenir signé le document ci-joint par retour de courrier.

En l'absence de réponse, nous considérerons que vous refusez ce suivi et en aviserons le détenteur de la jument.

Nous vous remercions de votre compréhension.